

**COMMUNE DE CHAMPEAUX**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2005**

Le dix-huit Avril deux mil cinq à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

**PRESENTS** : MM. LAGÜES-BAGET, ELIA, CHECHIN, Mme BACHE, MM. MORCHOISNE, HOLVOET, Mme BICH, MM. ROBAR, SZCZEPANSKI, Mme JUGET et M. POSTEL.

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES** : MM. LION et VERVONDEL ont donné respectivement pouvoir à MM. LAGÜES-BAGET et ELIA.

**ABSENTE** : Mme LESIEUX.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. POSTEL.

L'ordre jour est le suivant :

- 1°) – Achat d'un véhicule sans permis
- 2°) – Questions diverses.

**ACHAT D'UN VÉHICULE SANS PERMIS**

Suite au dernier Conseil Municipal du 12 avril 2005, Monsieur le Maire répond aux remarques des Conseillers sur le manque d'informations concernant les garanties accordées par les fournisseurs, il indique qu'après renseignement pris, chacun d'entre eux propose une garantie d'un an.

Ayant précisé ces nouvelles informations à l'origine de ce Conseil extraordinaire, le Maire fait un récapitulatif à l'aide d'un tableau des avantages et inconvénients des trois fournisseurs qui sont BELLIER, DURSO et MAR.

Il est procédé au vote pour le choix du fournisseur et pour la reprise du matériel.

Le véhicule de la marque MAR à 16 300 € HT ainsi que la reprise du matériel pour un montant de 4 000 € sont décidés par le Conseil Municipal par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CHEMIN DE VARVANNE**

Monsieur SZCZEPANSKI explique que certains Campéliens lui ont fait part de la présence continuelle sur le chemin de Varvanne de bouteilles de verre laissées sur place par des consommateurs. Monsieur CHECHIN précise que le problème est connu, le ramassage s'effectue régulièrement mais l'incivilité de certains masque les efforts de la Commune pour laisser l'endroit propre.

Sur ce même chemin, Monsieur SZCZEPANSKI signale qu'un particulier a disposé sur la porte de son jardin des clous très longs dans le but sans doute de dissuader toute intrusion. Ce dispositif est susceptible, selon lui, de blesser un enfant qui aurait la malchance de mettre par inadvertance sa main dessus. Monsieur SZCZEPANSKI invite Monsieur le Maire à se rendre compte par lui-même de cet état de fait.

### **PLU**

Madame BICH demande des précisions sur l'évolution du PLU. Il lui est répondu que les services de l'Etat avaient rendu un avis positif sur l'ensemble du dossier excepté sur le lieu d'implantation du petit lotissement rue des Pourtours. Une copie sera distribuée à tous les Conseillers.

### **COMPTES 2004**

Madame BICH réclame une nouvelle fois l'historique des comptes 2004 de la Commune, Monsieur ELIA lui répond qu'il satisfera à cette demande et transmettra le dossier à Monsieur SZCZEPANSKI.

La séance est levée à 21 h 15.